Document généré le 13 juil. 2025 06:35

Les Cahiers des Dix

L'enjeu des "Anciens Canadiens"

Luc Lacourcière, M.S.R.C.

Numéro 32, 1967

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1079681ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1079681ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)
1920-437X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lacourcière, L. (1967). L'enjeu des "Anciens Canadiens". *Les Cahiers des Dix*, (32), 223–254. https://doi.org/10.7202/1079681ar

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'enjeu des "Anciens Canadiens"

Par LUC LACOURCIÈRE, M.S.R.C.

"Je suis né naturellement véridique..."
Philippe Aubert de Gaspé, **Mémoires**, 1866, p. 42.

L'abbé Henri-Raymond Casgrain a simplifié à l'extrême ce qu'il appelle « le mystère des *Anciens Canadiens,* cette fleur de printemps éclose sous les neiges de l'hiver », quand il affirme que:

> « L'étude approfondie des grands maîtres avait perfectionné depuis longtemps le talent de M. de Gaspé, élaboré dans son cerveau cette conception, si savante et à la fois si simple, qui en est sortie tout-à-coup complète et toute vêtue, comme la Minerve antique ». [1]

Certes le talent de Philippe Aubert de Gaspé et sa fréquentation des grands auteurs ne sauraient être mis en doute. Mais ce qui est gênant dans l'explication casgraine, c'est cette espèce de naissance à la Minerve, comme si la concrétisation des *Anciens Canadiens* résultait d'une sorte de génération spontanée. Casgrain ne semble pas conscient du caractère insolite de son interprétation toute romantique. Sur les influences immédiates et même sur la date où de Gaspé « prit la plume » il apporte des précisions telles qu'elles semblent appuyer une théorie de l'inspiration. En tout cas il y a là un problème capital qui n'a jamais reçu de réponse satisfaisante et qui par conséquent réclame un examen attentif.

L'anecdote est bien connue qui relie, comme un effet à sa cause, les *Anciens Canadiens* à la fameuse épigraphe de Charles Nodier, citée en tête des *Soirées canadiennes.* C'est même une des pages les plus notoires de Casgrain. Depuis un siècle, elle a été unanimement admise, reproduite textuellement ou paraphrasée à qui mieux mieux par nombre de critiques et par la plupart des historiens de la littérature canadienne qui se sont occupés de Philippe Aubert

1. L'abbé H.-R. Casgrain, *Philippe Aubert de Gaspé*, Québec, Brousseau, 1871, p. 17.

de Gaspé. On n'exagère pas en disant qu'elle a toujours fait autorité.[2]

Pourtant, il semble bien que l'abbé Casgrain avance plus qu'il ne prouve. Son témoignage, après un examen minutieux, s'avère incomplet, arbitraire et tendancieux parce qu'il ne rend pas compte de tous les faits et qu'il les arrange exclusivement selon ses vues personnelles. Mais avant de scruter les arcanes de ce trompe-l'oeil séculaire, il est bon de se le remémorer. Le voici:

---

2. Voici une liste fort longue, bien qu'incomplète, de références à ceux qui ont endossé sans réserve la filiation *Soirées canadiennes* — Nodier — *Anciens Canadiens*: L.-O. D[avid], [Compte rendu de la brochure de Casgrain] dans l'Opinion Publique, vol. II, no 14, 6 avril 1871, p. 157; Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, Lowell, 1874, pp. 298-299; *The Canadians of Old, An historical Romance*, by Philippe Aubert de Gaspé, translated by G. D. Roberts, Toronto, Hart & Company, 1891, Introduction, p. 4; Charles ab der Halden, *Etudes de littérature canadienne-française*, Paris, de Rudeval, 1907, p. 46; l'abbé Camille Roy, *Nouveaux Essais sur la littérature canadienne*, Québec, L'Action Sociale, 1914, p. 5; l'abbé Emile Dubois, *Autour du métier*, Montréal, A.C.F., 1922, p. 42; Jules Tremblay, *Autour du roman Les Anciens Canadiens*, [Manchester, N.-H., 1926] pp. 28-29; F.-M. Jones, *Le Roman canadien-français, ses origines, son développement*, Montpellier, Imprimerie de la Charité, 1931, pp. 109-110; l'abbé A. Dandurand, *Le roman canadien-français*, Montréal, A.C.F., 1937, pp. 69-70; Ian Forbes Fraser, *The Spirit of French Canada*, New York, Columbia University Press, 1939, p. 29; Mgr Camille Roy, *Manuel d'Histoire de la littérature canadienne*, Beauchemin, 1939, p. 72; Mgr Emile Chartier, *La Vie de l'esprit*, Montréal, Valiquette, 1941, p. 179; Antoine-Joseph Jobin, *Visages littéraires du Canada français*, Montréal, Le Zodiaque, 1941, p. 45; Les Soeurs de Sainte-Anne, *Histoire des littératures française et canadienne*, Lachine, Procure des Missions, éd. 1954, pp. 416-417 (la première édition est de 1943); Auguste Viatte, *Histoire littéraire de l'Amérique française*, Paris, P.U.F., 1954, p. 91; Samuel Baillargeon, *Littérature canadienne-française*, Montréal, Fides, 1957, pp. 102-103; Réjean Robidoux, *Les Soirées Canadiennes et le Foyer Canadien dans le mouvement littéraire québécois de 1860*, Thèse de diplôme d'études supérieures, Faculté des Lettres, Université Laval, septembre 1957, pp. 35-37; cet auteur est fort ambarrassé par les contradictions qu'il constate et ne peut s'expliquer: « Revue de l'Université d'Ottawa », octobre-décembre 1958, pp. 419-420; M. Robidoux a cependant le mérite d'avoir repéré la citation exacte de Nodier dans *la Légende de Soeur Béatrix*. Elle se lisait comme suit: « Hâtons-nous d'écouter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées, avant qu'il en ait rougi, et que sa chaste poésie, honteuse d'être nue, se soit couverte d'un voile comme Eve exilée du Paradis.» *Ibid*, p. 419, note 17. Ajoutons que *La légende de Soeur Béatrix* avait paru pour la première fois dans la « Revue de Paris » d'octobre 1837. Verna Isabel Curran, *Philippe Aubert de Gaspé: His Life and Works*, thèse dactylographiée de Ph.D., Université de Toronto, 1957, pp. 52-53; J.-S. Tassie, *Our Living Tradition*, Second and Third Series, Toronto, University of Toronto Press, 1959, p. 65; Antoine Bernard, *Reflets du passé*, dans le *"Travailleur"*, Worcester, Mass., 17 mars 1960, p. 1. Enfin le P. Paul Gay, c.s.sp., dans son *Survol de la littérature canadienne-française*, « L'enseignement secondaire », Québec, tome XLVI, no 4, septembre-octobre 1967, p. 20, réussit en une phrase de cinq lignes à ajouter encore aux erreurs de Casgrain. Je m'excuse de cette longue note. Elle me dispense de commenter davantage l'utilisation qu'on a faite de l'anecdote sur Nodier. Cependant celui qui aurait la curiosité de comparer entre elles les différentes versions qui en sont données serait drôlement édifié sur la transmission écrite d'une légende « littéraire », la plus répandue de toutes celles que l'abbé Casgrain a inventées.

« Lorsque les *Soirées Canadiennes* furent fondées (21 février 1861) M. de Gaspé passait ses hivers à Québec... [Il] suivit avec un vif intérêt le mouvement littéraire, inauguré par les *Soirées*, qui donnait de belles espérances. L'épigraphe que les collaborateurs avaient mise en tête de leur recueil l'avait singulièrement frappé:

> « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées.
>
> Charles Nodier ».

— Voilà une pensée patriotique, se dit-il. La mémoire des anciens Canadiens est remplie de ces traditions intéressantes qui vont se perdre, si la génération actuelle ne s'empresse de les recueillir. Mais la plupart de ces écrivains sont des jeunes gens qui ne peuvent puiser ces souvenirs que dans la mémoire de vieillards comme moi. C'est donc un appel qui m'est fait à moi-même: et il prit la plume. Telle est l'origine des *Anciens Canadiens* ».[3]

Tout ce passage et principalement la conclusion sont péremptoires. Ils affirment clairement que de Gaspé ne commença de rédiger son livre qu'après le 21 février 1861: l'épigraphe de Nodier « l'avait singulièrement frappé . . . et il prit la plume ».

Or c'est cette précision excessive qui nous a paru suspecte en raison des contradictions qu'elle implique. Pour les faire ressortir, reprenons un à un les motifs qui concourent à l'anecdote racontée par Casgrain. D'abord l'intérêt certain que de Gaspé a pris aux *Soirées Canadiennes*. En effet dès le début de 1862, il y collabore en publiant deux fragments importants des *Anciens Canadiens*: *Une nuit avec les sorciers* (chapitres 3 et 4), et *La Débâcle* (chapitre 5).[4] Ces extraits sont alors bien au point et seront ensuite, moins un préambule de circonstance, reproduits sans changement dans son roman. Cette publication fragmentaire signifie qu'avant la fin de l'année 1861, l'ouvrage est entièrement conçu et en partie terminé. C'est d'ailleurs ce qu'affirme en toutes lettres la note de la Rédaction des *Soirées* :

---

3. Casgrain, *Ibid*, pp. 66-67.
4. *Les Soirées Canadiennes*, Québec, Brousseau Frères, 1862. Le texte de Philippe Aubert de Gaspé remplit les deux premières livraisons, pp. 9-64.

« Les deux épisodes que nous publions sont extraits d'un ouvrage inédit, intitulé les *Anciens Canadiens* que M. de Gaspé, père, se propose de faire paraître prochainement ».[5]

Or si l'ouvrage qui est pratiquement achevé en janvier 1862 ou décembre 1861, n'a été commencé qu'après le 21 février de la même année, cela voudrait dire qu'il a été écrit en moins de dix mois.[6] Est-ce vraisemblable pour un livre aussi volumineux (la première édition de 1863 aura 411 pages d'un texte serré) de la part d'un vieillard de soixante-quinze ans qui n'est pas un écrivain de profession ? Il faudrait être bien naïf pour le croire.

Aussi, entre la note des *Soirées Canadiennes*, contemporaine de la publication, et la date donnée par Casgrain, dix ans plus tard, il n'y a pas lieu d'hésiter. C'est la première qui est exacte.

Il existe d'ailleurs d'autres indications fournies par de Gaspé lui-même réfutant Casgrain par avance. Ainsi dans une note infrapaginale du chapitre III, il déclare:

« Cette discussion sur les sorciers de l'île d'Orléans était écrite avant que M. le Dr LaRue eût publié ses charmantes légendes dans les *Soirées Canadiennes* ».[7]

Comme le *Voyage autour de l'île d'Orléans* d'Hubert La Rue a paru dans la quatrième livraison des *Soirées,* soit celle du 17 avril 1861, le doute n'est plus possible sur la méprise de Casgrain.

Ce problème de date étant résolu, il reste à examiner l'influence de Charles Nodier. Ici l'affirmation n'est pas moins catégorique: « L'épigraphe . . . l'avait singulièrement frappé . . . » et le raisonnement se poursuit comme s'il s'agissait des paroles mêmes de Gaspé: « Voilà une pensée patriotique, se dit-il, etc . . . »

Cette tirade prêtée à de Gaspé une dizaine d'années après qu'il l'aurait prononcée relève d'une conversation imaginaire; car si la fameuse phrase de Nodier avait déclenché chez lui l'acte d'écrire comme l'affirme son biographe, il semble qu'il aurait pris soin de le dire lui-même. Nulle part il n'en souffle mot. Pourtant il ne s'est jamais privé, dans les *Anciens Canadiens* comme dans ses *Mémoi-*

5. *Les Soirées canadiennes,* Ibid, p. 9.

6. Soit environ 300 jours. Et c'est un maximum, car le prospectus seulement parut le 21 février. Les deux premières livraisons des *Soirées canadiennes* ne sortirent des presses Brousseau qu'une vingtaine de jours plus tard, le soir du 11 mars.

7. *Les Soirées canadiennes,* Ibid, p. 18.

res, de citer en épigraphe à chacun de ses chapitres les auteurs et les pensées qui l'ont « singulièrement frappé ». Je n'affirme pas pour autant que Nodier a laissé de Gaspé indifférent. Il a pu raffermir son dessein de publier, mais rien de plus. Car Nodier n'est pas un auteur que de Gaspé vient tout juste de découvrir par l'intermédiaire des *Soirées Canadiennes.* Au contraire, on le lisait avidement au Manoir de Saint-Jean-Port-Joli, avant 1837, à une époque où le jeune Henri-Raymond n'avait pas encore l'âge de raison. Par exemple, dans l'*Influence d'un livre,* il est déjà fait allusion à la *Fée aux Miettes* comme à un ouvrage familier.[8] Ainsi Nodier est un de ces maîtres-conteurs *qui avaient depuis longtemps perfectionné le talent* d'Aubert de Gaspé. Et le conseil de se hâter de raconter (Nodier disait d'écouter) les délicieuses histoires est pour lui superflu, puisqu'il l'à déjà mis en pratique dès 1837, lorsqu'il collaborait au petit roman de son fils. Il n'a jamais cessé d'écouter, mais s'il n'a pas continué de raconter par écrit, c'est qu'il a été contrarié par les vicissitudes de son existence. Cependant il n'a probablement jamais cessé d'y songer.

Quant aux pensées qui l'ont le plus incité à prendre la plume au moment de la rédaction des *Anciens Canadiens,* n'a-t-il pas pris soin de les placer lui-même en épigraphe ? Beaucoup plus intimes que le conseil de Nodier, ce sont des réflexions sur la fuite du temps, empruntées au *Ramayana* et à une ode d'Horace. Les vers de ce dernier surtout qu'il avait mémorisés au temps de sa jeunesse folle, mais dont il appréciait mieux la sagesse, avec l'âge, hantaient sa mémoire. Ce sont les mêmes qu'il répétera le dernier jour de sa vie en présence de l'abbé Casgrain qui l'assistera à son chevet:

Eheu ! fugaces Postume, Postume
Labuntur anni: nec pietas moram
Rugis et instanti senectae
Adferet indomitaeque morti.[9]

8. Philippe Aubert de Gaspé, fils. *L'Influence d'un livre,* roman historique. Québec, Cowan & Fils, 1837, p. 68.

9. Horace, *Odes,* II, 14, 1-4. « Ah! Postumus, Postumus, elles coulent, fugitives les années, et la piété n'apportera de retard ni aux rides, ni à la vieillesse imminente, ni à l'indomptable mort...» Traduction de F. Villeneuve. Paris, Les Belles Lettres, 1927, p. 75.

En épigraphe aux *Anciens Canadiens,* de Gaspé ne cite que le premier vers. Mais dans sa brochure, l'abbé Casgrain raconte que le vieil auteur récitait les mêmes vers d'Horace la veille de sa mort. Ibid, p. 106.

Non. La décision d'écrire ne peut être, n'est pas chez de Gaspé une impulsion subite qu'il aurait eue au soir du 21 février 1861. Depuis trop longtemps il songeait à racheter ses années perdues dans une oeuvre qui le réhabiliterait à ses yeux et aux yeux de ses compatriotes. Raconter de délicieuses histoires... n'était qu'un moyen pour y parvenir. Son but était beaucoup plus intime et profond.

Mais pour revenir à la première question que l'abbé Casgrain nous a amené à poser sur le jour précis où de Gaspé prit la plume, c'est là un détail que ce dernier n'a pas pris soin de consigner. Cependant il nous éclaire sur les circonstances quand au premier paragraphe des *Anciens Canadiens* il déclare:

> « Ceux qui me connaissent seront sans doute surpris de me voir commencer le métier d'auteur à soixante et seize ans » [10]

Notons bien qu'ici l'âge correspond à la date de publication des fragments (1862) et non à celle de composition. Puis, sur sa décision même d'écrire il ajoute ce mot d'explication qui n'a aucun rapport avec Nodier et les *Soirées Canadiennes*:

> « Quoique fatigué de toujours lire, à mon âge, sans grand profit ni pour moi ni pour autrui, je n'osais cependant passer le Rubicon ».[11]

C'est donc qu'il a hésité longtemps avant de se décider. Et ce qui l'a déterminé, ajoute-t-il, « c'est un incident assez trivial ». Suit l'anecdote enjouée que tout le monde a lue distraitement de la rencontre « l'année dernière [1860] dans la rue Saint-Louis » d'un ami qui lui a reconnu beaucoup d'esprit, contrairement aux onze imbéciles qu'il avait rencontrés auparavant:

> « Tout fier de cette découverte, continue-t-il, et en me disant à moi-même que j'avais plus d'esprit que les onze imbéciles dont m'avait parlé mon ami, je vole chez mon libraire, j'achète une rame de papier foolscap (c'est-à-dire peut-être *papier bonnet* ou *tête de fou*, comme il plaira au traducteur), et je me mets à l'oeuvre ».[12]

---

10. *Les Anciens Canadiens*, Deuxième édition revue et corrigée par l'Auteur, Québec, Desbarats, 1864, p. 5. (Nous référons toujours à cette édition, sauf indication contraire).

11. *Ibid*, p. 5.

12. *Ibid*, p. 5-6.

Cette conversation qui est aux antipodes des propos patriotiques de Casgrain eut-elle vraiment lieu ? ou est-ce simplement une ingénieuse invention en guise d'entrée en matière ? Elle est bien typique de la tournure d'esprit du vieux conteur qui ne veut pas trop se prendre au sérieux parce qu'il est encore incertain du succès de son entreprise. Notons cependant qu'une scène analogue est racontée par L.-M. Darveau, au début de son étude sur de Gaspé. Darveau publie en 1873. La conversation qu'il rapporte aurait eu lieu « il y a environ douze ans ». Donc vers 1861. La scène est située rue Desjardins et les interlocuteurs, « deux respectables vieillards », sont Philippe Aubert de Gaspé et Auguste-Norbert Morin. Ce dernier vient de donner les raisons qu'il a de ne pas écrire ses mémoires politiques. Il enchaîne:

> « Je préfère donc me taire plutôt que de soulever des tempêtes ! Mais quant à vous, mon cher ami, c'est bien différent; vous pouvez publier vos mémoires qui seront d'autant plus intéressants que vous ne serez pas obligé d'être sévère . . . » [13]

Cette bribe de conversation, saisie au vol par Darveau, nous apprend au moins ceci qui a son importance. De Gaspé n'avait pas entièrement gardé secret son projet d'écrire. Il en avait d'abord parlé à quelques amis intimes, des hommes de sa génération. On ne semble pas l'avoir assez remarqué. Auguste-Norbert Morin n'est d'ailleurs pas le seul à qui il s'est ainsi confié. Barthélémy Faribault, un ami de toujours avec lequel il sympathisait depuis le début du siècle, en est un autre qui était bien au courant de ses intentions. De Gaspé s'était même renseigné auprès de lui, spécialement en ce qui a trait à l'histoire de la Corriveau. Dans son préambule aux fragments des *Anciens Canadiens* publiés aux *Soirées Canadiennes*, il le remercie de cette façon:

> « Voici ces détails (sur la Corriveau) qui sont empruntés à diverses sources et surtout aux notes, si riches, de notre laborieux concitoyen M. F(aribault). [14]

Malheureusement cette note de reconnaissance ne figure dans aucune des éditions des *Anciens Canadiens,* de sorte que l'aide ap-

13. L.-M. Darveau, *Nos hommes de lettres*, vol. I, Montréal, Stevenson, 1873, p. 242.
14. *Les Soirées Canadiennes*, 1862, pp. 9-10. Les notes originales de Faribault sur la Corriveau sont conservées aux Archives du Séminaire de Québec. Dans ses *Mémoires*, p. 476, de Gaspé parle encore de «-son vieil ami » à qui il a demandé conseil pour son chapitre sur Salaberry. Il était de trois ans l'ainé de Faribault (1789-1866).

portée à de Gaspé par Faribault est passée inaperçue. Il est juste de la restituer ici. De même qu'une autre dette de reconnaissance que de Gaspé a contractée envers Octave Crémazie. C'est encore là un point d'histoire littéraire resté inconnu et dont on trouve la trace dans le manuscrit même des *Anciens Canadiens*.

Au Séminaire de Québec, de Gaspé avait été le condisciple de Jacques Crémazie (1786-1854), le père d'Octave. On ne sait pas s'il avait continué d'entretenir avec lui des liens d'amitié. Mais dans le vieux Québec, où tout le monde se connaissait, on peut bien supposer qu'il ne l'avait pas perdu complètement de vue avec les années. Il avait pu en tout cas suivre avec intérêt la carrière littéraire du fils de son ancien camarade. Et comme le libraire-poète tenait boutique dans la Côte de Lery (rue Sainte-Famille actuelle), à quelques pas de la demeure des de Gaspé (rue des Remparts), avant de s'installer rue de la Fabrique en 1847, on imagine facilement que de Gaspé s'y arrêtait assez souvent. C'est probablement chez lui qu'il vola pour se procurer une « rame de papier foolscap ».

Quoi qu'il en soit, il fut amené très tôt à parler de son roman au poète-libraire et à lui montrer peut-être des fragments de son manuscrit. En tout cas, il lui fit assez de confidences pour obtenir sa collaboration sous forme d'un poème sur Québec à insérer au début des *Anciens Canadiens*. Dans le manuscrit, le poème est suivi de la signature du poète et une note en bas de page est ainsi formulée:

> « Mr Octave Crémazie, notre excellent poète canadien, a eu la bonté d'écrire, de confiance, cette belle épigraphe à la prière de l'auteur ».[15]

Mais par un sort cruel, où la main de l'abbé Casgrain n'est pas étrangère, comme nous le verrons par la suite, la signature de Crémazie et la note de remerciements disparurent lors de la publication des *Anciens Canadiens* en 1863. Elles ne figurent dans aucune des éditions données depuis. C'est ainsi que ce poème est resté

15. Manuscrit des *Anciens Canadiens*, p. 7. Le manuscrit des *Anciens Canadiens* fut remis par l'auteur à sa fille Adélaïde (1815-1895), Madame Georges René Saveuse de Beaujeu, qui le transmit à son fils Raoul de Beaujeu (1847-1887), lequel le légua à sa fille Adèle de Beaujeu, Madame James William Domville (1877-). Cette dernière l'a remis au P. Alphonse Gauthier c.s.v., le 29 septembre 1937, pour le Collège Bourget, de Rigaud.

inconnu de tous les biographes et critiques de Crémazie. Mais comble de l'ironie! un historien de Philippe Aubert de Gaspé suppose que ces strophes sont de l'abbé Casgrain car, affirme-t-il, « elles sont bien de son style ».[16]

On le voit, de Gaspé n'avait pas réservé la « première révélation » de son roman à l'abbé Casgrain comme celui-ci le laissera entendre. Morin, Faribault et Crémazie n'étaient pas les seuls à être au courant de ce que mijotait le vieux seigneur. Les hommes de l'ancienne génération, les vieux Québécois n'avaient pas attendu non plus la venue du jeune vicaire de Beauport pour se réunir et discuter de questions littéraires, historiques et archéologiques. Ils avaient même « formé un club désigné sous le nom de *Club des Anciens* ». C'est le docteur Hubert La Rue qui nous l'apprend. Il tenait le renseignement de James Le Moine:

> « De 1850 à 1860, il y avait chaque après-midi, pendant la morte saison de l'hiver, fort agréable réunion d'anciens Québecquois [sic] au magasin de Charles Hamel, rue St-Jean.
>
> « Ces amis n'étaient pas tous des ascètes; on trouvait là causant ensemble d'anciens marchands, vétérans des affaires: long John Fraser, Henry Forsyth, père; Benj. Lemoine, père; des historiens et archéologues tels que F.-X. Garneau, G.-B. Faribault. Philippe Aubert de Gaspé, le commissaire général Jas. Thompson, Georges Alford, le major LaFleur. Parmi les clubistes, il y avait des jouvenceaux de 50 à 60 ans; les doyens se targuaient de leurs 60 à 70 ans.
>
> « La conversation ne languissait guère: mais certains sujets souvent repris, puis mis de côté, avaient le privilège de faire battre les coeurs plus vite, tels: la guerre de 1812 — de Salaberry — le général Brock — puis des conversations intarissables sur les antiquités de Québec et de ses environs ».[17]

James Le Moine à son tour donne des renseignements additionnels sur cet établissement pittoresque de la rue Saint-Jean:

« ... that low, old-fashioned house, No 84, on the north side of the street, where, for a quarter of a century and more, Monsieur

---

16. Pierre-Georges Roy, *A travers les Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé*, Montréal, Ducharme, 1943, p. 6.

17. Hubert La Rue, *Voyage sentimental sur la rue Saint-Jean*, Québec. Darveau, 1879, pp. 97-99.

Charles Hamel's book and church ornament emporium held its own against all the other book stores. » [18]

Dans ce grand magasin, outre les statues et crucifix, les chapelets et autres objets pieux, il y avait des tablettes remplies de missels de Mame et de livres:

« bearing, some the *visa* of Monseigneur de Tours — the latter for the faithful; others in an inner room, without the *visa* — these for city Litterateurs. » [19]

Mais il y avait encore plus pour attirer la clientèle de choix :

« ... in a shady corner-cupboard, imported to order — sometimes without order — stood a row of shortnecked but robust bottles, labelled *Grande Chartreuse* and *Benedictine* for the especial delectation of a few Quebec Brillat-Savarins — the *gourmets!* » [20]

On ne saurait trop exagérer l'attrait de l'établissement de Charles Hamel, ni l'influence des réunions sans formalité qui s'y tenaient, dès 1840, précise encore James Le Moine. La plupart des habitués qu'il énumère, à la suite du Docteur La Rue, figurent dans les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé, ainsi que tous les sujets de conversation des « clubistes vénérables » qui ont retenu l'attention des deux chroniqueurs. N'est-il pas naturel de supposer que des passages entiers des *Mémoires* et probablement des *Anciens Canadiens* ont été « racontés » dans ce magasin de la rue Saint-Jean avant d'être écrits ou publiés? En tout cas cet aréopage de vieux Québécois, férus d'histoire locale, joua un rôle analogue à celui du petit cénacle de la librairie Crémazie pour les littérateurs plus jeunes. L'abbé Casgrain n'a pas parlé de ces réunions chez Hamel. Peut-être n'en a-t-il pas bien mesuré la portée, si tant est qu'il les ait connues. Après tout, c'était un nouveau venu à Québec où il ne demeurait que depuis le mois de mai 1860. De plus il était alors absorbé par ses propres légendes qu'il publiait sous un pseudonyme. [21]

---

18. J.-M. Le Moine, *Picturesque Quebec: A sequel to Quebec past and present.* Montreal, Dawson Brothers, 1882, p. 156.

19. *Ibid*, p. 156.

20. *Ibid*, p. 156. Voir aussi Victor Morin, *Clubs et Sociétés notoires d'autrefois*, dans « Les Cahiers des Dix », 1949, vol. 14, pp. 190-191.

21. « Me E. B. », du nom de sa mère Madame Elisabeth Baby. Les légendes ont paru dans le *Courrier du Canada*, du 20 au 30 janvier, du 12 au 19 mars et du 3 au 7 septembre 1860.

Cependant il est d'autres circonstances qu'il ne pouvait pas ne pas connaître et qu'il passe complètement sous silence. Cette page si longuement commentée, dans laquelle Casgrain explique à sa façon « l'origine des *Anciens Canadiens* », pèche encore par omission. Elle cache anguille sous roche. Elle entend bien, comme nous l'avons vu, rattacher de Gaspé à la fondation des *Soirées Canadiennes,* mais exclusivement par le moyen détourné de Charles Nodier, sans même faire allusion à la publication pourtant significative des premiers chapitres du roman dans les mêmes *Soirées* au début de 1862. C'est cette omission qui constitue le subterfuge dans les affirmations de Casgrain. C'est elle qui lui permet d'ignorer tous ceux qui ont eu connaissance avant lui des *Anciens Canadiens* et d'écarter même le « Comité de collaboration » de la revue (aujourd'hui on dirait plutôt Comité de rédaction). Par un véritable tour de passe-passe il monopilise après coup la « première révélation » du roman. Car c'est à cette prétention en définitive qu'aboutit l'anecdocte de l'influence subite de Nodier le 21 février 1861, puisqu'il enchaîne sans autre transition:

> « La première révélation que M. de Gaspé fit de son livre est ainsi racontée dans le *Courrier du Canada* du mois de novembre dernier. [22]
>
> « Il y a de cela sept ans un ancien ami, vieillard septuagénaire, mais toujours jeune d'esprit et de coeur, venait frapper à ma porte.
>
> « Que Dieu vous soit en aide! mon cher ami, me dit-il, avec un sourire, en entrant et déposant sur ma table une énorme liasse de papier. Ce n'est pas l'ami qui vient vous visiter aujourd'hui, c'est l'auteur; oui, auteur pour la première fois à soixante-quinze ans! Que voulez-vous? on fait des folies à tout âge. J'ai barbouillé, cet hiver, pendant mes loisirs, une rame de papier; et je compte assez sur votre héroisme pour croire que vous écouterez lire tout ce fatras sans broncher. » [23]

---

22. « *Bibliographie, François de Bienville* (14 novembre 1870). » Cette référence est de Casgrain. *Le Courrier du Canada,* vol. XIV, no 121, p. 2. En se citant ici Casgrain situe hors de son contexte l'anecdote qu'il avait publiée sous le pseudonyme Un Littérateur et qu'on va lire. Dans le compte rendu du roman de Joseph Marmette, l'évocation de Philippe Aubert de Gaspé tendait seulement à souligner le contraste entre le grand âge du vieil auteur en 1863, et la jeunesse de Marmette qui n'avait que 26 ans en 1870. Le but était de faire mieux ressortir les qualités du jeune romancier. Casgrain s'imaginait avoir découvert un autre chef d'oeuvre.

23. Casgrain, *Opus* cit., pp. 68-69.

Cette petite scène avec son dialogue imaginaire, ou reconstitué après sept ans, se poursuit alors entre le mystérieux visiteur et le jeune abbé. Celui-ci accepte l'offre d'écouter la lecture «avec promesse d'impartialité» dans l'appréciation. Puis il exprime sa «surprise et [son] émotion toujours croissantes», et son «enthousiasme» et promet à son visiteur «un succès qui dépassera [ses] espérances». Ce n'est qu'en fin de tableau pour en tirer le plus d'effet possible que l'auteur est identifié:

> « Ce vieillard auteur, c'était M. de Gaspé. Ce livre, c'était les *Anciens Canadiens.*» [24]

On a déjà remarqué que ce récit «est visiblement stylisé et arrangé.» [25] Mais on n'a pas su dire exactement en quoi, faute d'avoir pu situer cette scène à une date précise. Il faut bien constater que Casgrain lui-même est incapable de dater cet événement qui l'a tellement comblé d'aise. Quand, en 1870, il écrit: «Il y a de cela sept ans», on déduit que c'est en 1863. Mais quelques pages plus loin il se ravise:

> «Je ne me souviens pas d'avoir goûté de plaisirs intellectuels qui aient laissé dans mon esprit de plus agréables impressions que celles que j'ai éprouvées durant ces soirées de 1862.» [26]

On admettrait à la rigueur que Casgrain ait hésité entre 1863 et 1862, s'il n'avait d'une part été si catégorique en fixant la date de composition (21 février 1861) et s'il n'avait pas encore une troisième fois modifié son témoignage. En effet dans ses *Souvenances canadiennes*, il reprend le récit de la«première révélation» qu'il a eue du manuscrit des *Anciens Canadiens.* Et cette fois, il le circonstancie différemment. Voici:

> « J'avais commencé à écrire l'Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation au cours de l'année 1861, et j'y travaillais à bâtons rompus durant les heures de loisir que me laissaient les occupations quotidiennes. Les visites continuelles auxquelles on est exposé au presbytère de Notre-Dame, m'avaient obligé de fermer ma porte aux importuns, et j'avais pour cela donné la consigne aux domestiques de la maison. Un soir que j'étais absorbé dans mon travail, j'entends frapper à ma porte.

24. Casgrain, *Ibid*, p. 70-71.
25. Réjean Robidoux, *Opus cit.*, p. 420, note 22.
26. Casgrain, *Ibid*, p. 71.

« . . . Entrez, dis-je un peu ennuyé de me voir arraché à mes pensées au moment où elles coulaient de ma plume avec une facilité qui ne m'est pas ordinaire.

« La porte s'ouvre, et je vois apparaître mon vieil ami M. de Gaspé, un gros paquet de manuscrits sous le bras. Mon front se déride et je me lève pour lui serrer affectueusement la main.
« —Mon cher abbé, me dit-il, je suis au regret de vous déranger au milieu de vos chers travaux; mais pardonnez à un vieillard qui a été piqué de la tarentule des écrivains à un âge où il aurait dû en être préservé. Tenez j'ai barbouillé durant ces derniers temps une rame de papier où j'ai résumé sous forme de roman les meilleurs souvenirs de ma vie. Je viens vous lire cela, si vous avez la patience de m'écouter. Vous me donnerez ensuite franchement votre opinion, et si mon travail ne vaut pas la peine d'être imprimé, je le jetterai au feu et nous n'en parlerons plus. . . » [27]

Cette dernière version, revue et amplifiée, est loin de nous éclairer. Elle embrouille encore davantage la chronologie, en ce sens qu'elle réduit considérablement l'espace de temps alloué par Casgrain à de Gaspé pour composer son roman. En effet si ce dernier avait révélé à son censeur « au cours de l'année 1861 » un manuscrit qu'il n'avait commencé à rédiger qu'après le 21 février, il ne lui aurait fallu que très peu de mois pour écrire son livre. Or nous savons déjà que la première date était fautive. La seconde l'est tout autant, car Casgrain ajoute immédiatement:

« Je courus chez M. Desbarats et je l'engageai à publier les *Anciens Canadiens* dont je lui garantis le succès. . .
« L'impression du livre commença sans retard et je me chargeai de la correction des épreuves. . . » [28]

D'après le contexte des *Souvenances* on croirait que la course chez Desbarats eut lieu en 1861 alors que la publication survint deux ans plus tard, en avril 1863. Force nous est de conclure qu'ici Casgrain a antidaté ses souvenirs. A vouloir outrer le rôle qu'il a joué auprès de l'auteur des *Anciens Canadiens,* il en arrive à compromettre la véracité de son récit. Et non seulement quant à la date. Car nous savons, indépendamment de lui, à quoi nous en tenir sur la lecture du manuscrit. Cette fois, il ne s'agit pas d'une déduction posthume ou d'une hypothèse, mais d'une preuve contem-

27. Casgrain, *Souvenances canadiennes,* chap. 24, pp. 14-15 ou 76-77 (il y a une double pagination).
28. Casgrain, *Souvenances,* ibid, p. 16 ou 78.

poraine, irréfutable, fournie par le principal intéressé, Philippe Aubert de Gaspé lui-même. Celui-ci en effet écrivait tout bonnement à sa fille, Wilhelmine-Anaïs, Madame William Fraser, de la Rivière-du-Loup, le 28 décembre 1862:

> « . . . L'abbé Casgrain descend à la R[ivière] Ouelle, il sera de retour [à Québec] le 2 janvier et le lendemain, je commencerai à lui faire la lecture de mon ouvrage: c'est convenu. . . » [29]

Voilà qui ne laisse pas de doute. Cette lettre importante non seulement précise la date du 3 janvier 1863 pour cette « révélation » que Casgrain ne savait plus à quel moment situer, mais elle détruit les fondements de son petit tableau antithétique où un vieillard importun va déranger, malgré la consigne, le jeune vicaire de Notre-Dame « absorbé dans [son] travail. »

Ils étaient convenus de leur rencontre. Ce qui diminue considérablement l'effet de surprise. Leur entente faisait suite à un certain nombre d'événements dont Casgrain s'est bien gardé de parler, comme la publication au début de 1862 des premiers chapitres des *Anciens Canadiens*. Mais alors une question se présente naturellement à notre esprit. Pourquoi l'abbé fait-il le silence là-dessus? Avant d'y répondre, il y a lieu de se demander par quel intermédiaire de Gaspé avait été amené à publier quelques chapitres des *Anciens Canadiens* dans les *Soirées canadiennes*. Immédiatement on songe au « comité de collaboration, composé de MM. Lajoie, Casgrain, La Rue et Taché. » [30] Il faut nécessairement que le responsable soit l'un d'eux.

Casgrain est éliminé d'emblée par son silence persistant et les entorses qu'il fait subir à la chronologie. Il aurait d'ailleurs été assez fier de le proclamer s'il avait été pour quelque chose dans cette publication. Il ne semble pas que Gérin-Lajoie ait eu rien à dire. Sa seule intervention en rapport avec de Gaspé est une recom-

---

29. *Bulletin des Recherches historiques*, vol. 58, no 3, juillet-septembre 1952, pp. 115-116. Il n'y avait donc pas de secret dans cette rencontre. Aussi l'abbé Honorius Provost s'abuse étrangement quand il affirme que «l'auteur [de Gaspé]... après avoir composé secrètement son ouvrage, vint le soumettre, secrètement aussi, à l'abbé Casgrain, encore bien jeune, mais déjà influent.» *L'abbé Henri-Raymond Casgrain et ses relations d'amitié*. Dans La « Revue de l'Université Laval », vol. VIII, no 9, mai 1954, p. 800.

30. *Les Soirées Canadiennes*, Mémoire des Propriétaires-Editeurs, 1862, p. 11.

mandation tardive à Casgrain pendant la correction des épreuves en 1863:

« Prenez garde de changer le style de M. de Gaspé, et d'essayer d'y introduire quelque chose du vôtre. Ce serait lui rendre un mauvais service ». [31]

Le Docteur La Rue ne paraît pas non plus avoir rempli ce rôle, bien qu'il ait pris le titre de Secrétaire-Trésorier du groupe, lors des difficultés survenues aux *Soirées* en 1862.

En procédant ainsi par élimination il reste un nom, celui de Joseph-Charles Taché. C'est vraisemblablement grâce à lui que de Gaspé a publié dans les *Soirées canadiennes*. Nous n'en avons qu'une preuve de circonstances, mais qui cadre parfaitement avec la succession des faits. D'ailleurs, les relations de Joseph-Charles Taché avec de Gaspé d'une part et avec l'abbé Casgrain et les autres écrivains d'autre part, sont essentielles à la compréhension de ces années capitales dans la chronique littéraire de Québec.

La famille Taché, originaire du comté de Kamouraska, comme celle des Casgrain, avait toujours entretenu des relations étroites avec les de Gaspé. Plusieurs pages des *Mémoires* en font foi. De Paschal (1786-1833), entre autres, de Gaspé écrira:

« La mort seule a brisé les liens d'une amitié sans nuage formée dès l'âge le plus tendre ». [32]

En outre, il note avec une satisfaction évidente que « le possesseur actuel » de la seigneurie de Kamouraska, Ivanhoe Taché, est « l'époux de [sa] petite fille, Theresa Power ». [33] Bref, une longue amitié et une parenté plus récente liaient de Gaspé aux Taché, pour le moins autant qu'aux Casgrain.

Quant à Joseph-Charles, de Gaspé l'appelle « mon respectable ami ». Il évoque les circonstances où il a remarqué pour la première fois ce jeune homme en costume d'habitant lors d'une fête de la Saint-Jean-Baptiste (vers 1837) et comment, désireux de faire sa connaissance, il se « fit introduire à lui » quelques années plus tard à Rimouski. [34]

---

31. Casgrain, *Souvenances*, p. 20 ou 82.
32. De Gaspé, *Mémoires*, p. 532.
33. De Gaspé, *Mémoires*, p. 536. Thérèse1Catherine Power avait épousé Paschal-Ivanhoe Taché, le 25 novembre 1856.
34. De Gaspé, *Mémoires*, p. 301-302.

Or Joseph-Charles Taché (1820-1894), qui était de onze ans l'aîné de l'abbé Casgrain, jouissait, en 1860 comme littérateur et journaliste, d'un prestige très considérable. Sa participation à l'exposition universelle de Paris en 1855 où il avait été le représentant du Canada, divers essais qu'il avait publiés sur des sujets d'actualité, comme *De la Tenure seigneuriale* (1854), *l'Esquisse sur le Canada* (1855) et *Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une union fédérale* (1858), son rôle de fondateur (1857) du *Courrier du Canada* et de rédacteur pendant deux ans, en faisaient un des hommes influents de l'heure. Aussi l'abbé Casgrain ne semble pas avoir hésité un instant à offrir en « Hommage à Monsieur J.-C. Taché, chevalier de la Légion d'honneur », sa troisième légende, *Le Saint-Laurent, fantaisie*, et à se mettre ainsi sous sa protection.[35] Il avait dédié la première à Crémazie, et la seconde, à Garneau.

Or Taché avait joué dans la fondation des *Soirées Canadiennes* un rôle prépondérant. C'est son plan qui avait prévalu de publier « de la littérature légère, principalement des légendes ».[36] Il avait prêché d'exemple puisque la première livraison s'ouvrait (après un poème de Louis Fréchette) avec ses *Trois légendes de mon Pays*, qui, elles aussi, portaient en épigraphe la même petite phrase de Charles Nodier: « Hâtons nous de raconter, etc. . . » Détail minime que l'application à ses propres légendes de cette citation par Taché, avant qu'on en fît le « mot d'ordre » général, mais qui confirme bien

---

35. *Le Courrier du Canada*, vol. 4, no 90, 3 sepembre 1860. Voir la note 21. Lorsqu'il réunit ses légendes en volume, en mai 1861, Casgrain retira ou supprima ses dédicaces. C'est probablement le premier indice de son désaccord avec Taché.

36. Lettre de Gérin-Lajoie à Raphaël Bellemare, 27 février 1861. Citée par Réjean Robidoux. *Opus cit.*, p. 418. A propos des légendes qui constituent le genre de recherche et la contribution littéraire principale des écrivains réunis autour des *Soirées Canadiennes* et plus tard du *Foyer Canadien*, il est intéressant de noter que ce n'était pas là en soi une innovation en 1861. Auparavant, plusieurs écrivains canadiens avaient exploité cette veine inépuisable. Déjà le *Répertoire National* (1848-1850) en contenait un certain nombre qui avaient aussi été éditées en France sous le titre de *Légendes canadiennes* recueillies par J. Huston. Paris, P. Jannet, Editeur, 1853, 303 p. D'autres parues dans les journaux et revues, n'ont pas été réunies en volume, notamment celles de Charles Lévesque. Même, une petite revue intitulée *Littérateur canadien, recueil de Poésies et Littérature canadienne*, Québec, L.-P. Normand, Deux séries, 1860 et 1861, leur accordait une place de choix. Tous ces antécédents n'enlèvent rien à l'originalité des *Soirées canadiennes*, mais ils montrent par ailleurs que l'idée d'exploiter de façon littéraire les délicieuses histoires du peuple était depuis longtemps dans l'air. L'inventaire méthodique des thèmes légendaires du Canada français est en voie d'achèvement aux Archives de Folklore de l'Université Laval.

son ascendant sur le groupe des quinze contributeurs au début de l'entreprise. [37]

Pour en revenir à Philippe Aubert de Gaspé, nous savons qu'il n'avait pas attendu ces directives pour entreprendre son roman des *Anciens Canadiens*, déjà composé en majeure partie lors de la mise en circulation du premier fascicule des *Soirées*. A quel moment précis remettait-il son texte à celui qui, à toutes fins pratiques, agissait comme rédacteur en chef? Il est difficile de le dire. Mais cela ne dut pas tarder beaucoup puisque moins de dix mois plus tard, il allait figurer au sommaire de la première livraison de la seconde année (janvier 1862), avec d'importants fragments. Il est significatif que les extraits choisis, du moins le premier, *Une nuit avec les sorciers*, soit la dramatisation d'un épisode légendaire dans l'esprit même des *Soirées*. De Gaspé choisit-il seul cet épisode ou laissa-t-il ce soin à un autre, en l'occurence à Taché, ou peut-être à Crémazie qui connaissait déjà son manuscrit? Là encore il est impossible de se prononcer.

Toutefois il est certain que l'abbé Casgrain n'est pas intervenu à ce moment-là. De Gaspé ne lui avait pas encore fait « la révélation » de son manuscrit. Lorsqu'il le fera, le 3 janvier 1863, les pages écrites de sa main qui avaient été détachées de son roman à l'intention du typographe des *Soirées Canadiennes* n'y figuraient plus. Elles étaient simplement remplacées par une référence à cette partie imprimée correspondante. Elles manquent toujours au manuscrit des *Anciens Canadiens* tel que nous le connaissons. [38]

Tous ces recoupements nous permettent d'apercevoir de nombreuses failles dans les deux anecdotes de Casgrain, tant dans celle qui fixait la date de composition des *Anciens Canadiens* que dans l'autre où il s'attribuait l'exclusivité de leur découverte. Il reste à nous demander quelles raisons le poussaient à solliciter ainsi les

---

37. *Les Soirées canadiennes*, Québec, Brousseau et Frères, 1861, p. 11. Je crois que Soeur Jeanne-Leber fait erreur quand elle écrit que « Ce choix [l'épigraphe de Nodier] trahit l'influence de Casgrain. » *L'amitié littéraire de Crémazie et de Casgrain*, dans « Archives des Lettres canadiennes, » Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 187. De même, Maurice Lebel: « L'abbé Henri-Raymond Casgrain avait mis en épigraphe des *Soirées canadiennes* cette phrase programme de l'écrivain romantique Charles Nodier... » *D'Octave Crémazie à Alain Grandbois*, Québec, L'Action, 1963, p. 40.

38. Voir la note 15.

faits. Nous croyons les trouver dans l'évolution des *Soirées canadiennes*.

L'accord, on le sait, ne fut pas de longue durée parmi le Comité de collaboration. Dès la fin de 1861, il y eut quelques tiraillements. Un grave malentendu portait sur l'entente avec les imprimeurs Brousseau qui « avait été très sommaire et imprécise. Elle ne spécifiait même pas qui étaient les propriétaires de la revue. » [39] Le différend s'envenima à l'été 1862 et provoqua une scission. Constatant qu'il lui était impossible de contenir les protestataires dans ses vues et dans celles des éditeurs, Taché démissionna le 10 octobre. Dès le lendemain, sans doute par crainte ou sous la menace d'une contestation judiciaire qui eût pu leur être défavorable, s'ils persistaient dans leur intention de confier la publication des *Soirées* à un autre imprimeur, Gérin-Lajoie, La Rue et Casgrain, auxquels s'adjoignirent quelques collaborateurs, dont Crémazie, avisent les frères Brousseau, dans une lettre collective:

> « . . . qu'à partir du premier janvier 1863, ils cesseront de prendre part à la publication des Soirées canadiennes. » [40]

De plus, ces opposants s'emploient immédiatement à mettre sur pied une nouvelle revue qu'ils appelleront, à la suggestion de Gérin-Lajoie, le *Foyer Canadien*. L'objectif était sensiblement le même que celui des *Soirées*. L'épigraphe de Nodier aurait encore pu l'exprimer, mais on l'abandonna avec le reste. Cependant le choix du titre, inspiré du *Foyer Breton* d'Emile Souvestre, célèbre recueil de traditions populaires de l'époque romantique, publié en 1845, témoignait suffisamment de la même intention. Le prospectus de la nouvelle revue parut pour la première fois le 30 actobre dans le *Journal de Québec* avec les signatures suivantes: l'abbé J.-B.-A. Ferland, président, L.-J.-C. Fiset, O. Crémazie, A. Gérin-Lajoie, l'abbé H.-R. Casgrain et F.-A.-H. La Rue, secrétaire. En outre, on y donnait une liste de dix-neuf collaborateurs éventuels parmi lesquels figure le nom de Philippe Aubert de Gaspé.

Celui-ci se trouve ainsi placé, malgé lui, au coeur d'une querelle dont il devient en quelque sorte une part importante de l'enjeu.

---

39. Léon Gérin, *L'Histoire véritable de deux Revues québécoises*, dans « Le Canada français », vol. XIII, no 1, 1925, p. 18.

40. Les Soirées Canadiennes, *Mémoire des Propriétaires-Editeurs*, 1862, p. 14-15.

Personnellement il n'a rien à reprocher aux *Soirées canadiennes*. Au contraire, elles l'avaient révélé au monde littéraire par des fragments substantiels et par l'annonce de la publication prochaine de l'ouvrage qu'il tenait, selon son expression, enfermé « bien précieusement dans [son] tiroir ». Mais comme il n'avait pas d'engagement précis avec les éditeurs Brousseau, ni avec les *Soirées* dont l'avenir paraissait compromis, il cède assez facilement « malgré [sa] répugnance » [41] aux sollicitations du *Foyer Canadien* et donne son adhésion de principe à la nouvelle publication.

Entre temps, fin 1862, il revoit son manuscrit, ajoute, « achève un long chapitre tout nouveau et supplémentaire », [42] multiplie les notes et éclaircissements. C'est alors que l'abbé Casgrain intervint efficacement, non pas tant à titre personnel que comme délégué officieux des « éditeurs-propriétaires » du *Foyer canadien*. Son dessein est sans doute, dans une bonne mesure, d'aider à la publication d'un livre dont on escompte déjà, par les extraits connus, qu'il aura un grand retentissement, mais c'est aussi de le soustraire à l'entreprise des *Soirées* pour en assurer le crédit à celle du *Foyer*. Car on imagine bien qu'un antagonisme tenace s'est installé entre les deux factions de littérateurs québécois avant et surtout après que les frères Brousseau, appuyés par Taché, eurent manifesté leur intention de continuer la publication des *Soirées*. [43] Déjà le groupe du *Foyer* était assez contrarié que le plus important poème de Crémazie, *la promenade des trois morts* fût resté, avec l'autorisation de l'auteur, aux mains des imprimeurs Brousseau pour paraître dans l'avant-dernière livraison des *Soirées*, celle de novembre 1862. [44] On ne tenait sûrement pas à ce que la même chose arrivât à l'oeuvre inédite de Philippe Aubert de Gaspé.

Racontant, huit ans plus tard, en 1870, ce qu'il appelle « l'origine des *Anciens Canadiens* », l'abbé Casgrain n'a pas jugé opportun de rappeler toutes ces circonstances. Sa mémoire égoïste l'a empêché d'évoquer le rôle que d'autres avaient pu jouer auprès de Philippe Aubert de Gaspé. D'où l'intervention exclusive qu'il s'attribue au détriment de plusieurs écrivains contemporains, voire du comité de

41. Casgrain, *Sauvenances canadiennes*, chap. XXIV, pp. 22 ou 84.
42. P. Aubert de Gaspé, Lettre à sa fille. Cf. note 29.
43. Les Soirées Canadiennes, *Mémoire des Propriétaires-Editeurs*, 1862, p. 28.
44. Les Soirées Canadiennes, vol. II, 11e livraison, novembre 1862, pp. 321-351.

collaboration des *Soirées* et surtout de Joseph-Charles Taché dont il s'ingénie pour le moment à ne pas vouloir même prononcer le nom.[45] Au témoignage de l'historien qu'il aurait dû être, Casgrain substitue celui de l'homme de lettres qu'il voulait paraître. Cette attitude l'a entraîné à imaginer une double légende qu'il a fini par croire et qu'il a imposée aux historiens de la littérature canadienne sur la date de composition des *Anciens Canadiens* et sur la révélation soudaine qu'il aurait eue du manuscrit.

Dans chaque cas cependant les dates qu'il a proposées avec assurance ou hésitation le trahissent. De Gaspé et lui étaient convenus de se rencontrer le 3 janvier 1863. A partir de ce moment les choses ne traînèrent pas. Il y avait d'ailleurs très peu de corrections à faire au texte. L'abbé fit cependant quelques suggestions.

> « Les modifications, écrit-il, que j'ai suggérées à M. de Gaspé et qu'il a adoptées, se bornent aux premières pages de son livre et à sa conclusion. »[46]

L'étude de ces modifications serait quand même trop longue pour que nous puissions l'aborder ici. En général elles étaient pertinentes, à quelques exceptions près. Par exemple, la suppression du nom de Crémazie et de la note de remerciement de Philippe Aubert de Gaspé à son endroit est regrettable.[47] L'abbé Gasgrain avait cédé sur ce point à la panique qui s'était emparé du Landerneau québécois lors de la fuite précipitée du poète vers la France, le 11 novembre 1862. Le *Foyer canadien* était sans doute justifiable de retrancher, comme il le fit, le nom de Crémazie à la liste de ses organisateurs, puisque l'on ne pouvait désormais compter sur sa collaboration.[48] Mais lui retirer la paternité d'un poème était une suggestion pusillanime. Cependant le futur éditeur des oeuvres

---

45. Il se reprendra sous le pseudonyme de Placide Lépine dans « l'Opinion publique » et surtout dans les *Souvenances canadiennes*, chap. XXIII, pp. 20-24 ou 51-55, et chap. XXIV, pp. 2-8 ou 64-70 où il donnera libre cours à son animosité.

46. Casgrain, *Souvenances canadiennes*, chap. XXIV, p. 21 ou 83.

47. Voir la note 15 ci-dessus.

48. Réjean Robidoux, *Opus cit.*, p. 431. Il est juste d'ajouter que l'ostracisme du nom de Crémazie était assez général. Dans une conférence sur la littérature canadienne, le 21 mars 1866, Hector Fabre s'exprimait encore ainsi: « Il est difficile d'assigner un rang à chacun de nos poètes. Comment cependant refuser la première place à celui, dont il n'est plus permis de prononcer le nom, et qui, dans sa pièce des *Morts* et dans la première partie de la *Promenade des trois morts*, a donné d'éclatants témoignages d'un talent si supérieur? » *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, Quebec, Middleton & Dawson, 1866, p. 96.

complètes de Crémazie reconnut bientôt son injustice ou quelqu'un, peut-être de Gaspé lui-même, la lui fit remarquer, car plusieurs personnes devaient connaître la provenance du poème. En tout cas, trois ans plus tard, appréciant le *Mouvement littéraire en Canada,* Casgrain affirme sans broncher que « l'auteur des *Anciens Canadiens,* qui s'était ignoré lui-même pendant trois quarts de siècle » se révèle sous l'influence de Crémazie et de Garneau:

> "Rien de plus facile à suivre, écrit-il, que la filiation d'idées qui unit ces auteurs et leurs contemporains à ce que nous pourrions appeler notre premier cycle littéraire. L'épigraphe placée en tête des *Anciens Canadiens,* et due à la plume de notre grand poète national; le bel éloge à l'adresse de M. Garneau par lequel s'ouvre le douzième chapitre du même ouvrage précisent les influences que M. de Gaspé a subies, les sources d'inspiration où il a puisé ».[49]

Et pour mieux prouver cet avancé, Casgrain cite en note le poème de Crémazie « paru sans signature, dit-il, et où l'on reconnait la large facture du maître ».[50] C'était s'absoudre à bon compte d'une faute d'omission au moment où le poète exilé commençait de rallier toutes les sympathies empressées des littérateurs québécois. On ne peut cependant s'empêcher de regretter que cette rectification partielle, amputée des remerciements de Philippe Aubert de Gaspé, Casgrain n'ait pas pris soin de l'inclure là où elle devait normalement figurer, d'une part dans les *Anciens Canadiens* (dont il donnera pourtant une édition à son profit en 1877) [51] et d'autre part dans les *Oeuvres complètes* de Crémazie dont il deviendra le compilateur et le préfacier.[52] S'il ne l'a pas fait, ce n'est sûrement pas par oubli ou distraction, car il répétera son assertion, sans toutefois citer le poème, dans ses propres *Oeuvres complètes.*[53] La raison de son silence sur ce point dans les éditions de Crémazie et de Philippe Aubert de Gaspé, me parait être l'interférence que créerait « la filiation d'idées qui unit ces auteurs » [Garneau et Crémazie] à Philippe Aubert de Gaspé avec la légende sur Nodier qu'entre temps Casgrain a mise en circulation.

---

49. *Le Foyer canadien,* vol. 6, 1866, p. 8.
50. *Ibid,* p. 8.
51. Québec, Imprimerie Augustin Côté et Cie, 2 vol. 1877.
52. Octave Crémazie, *Oeuvres complètes,* publiées sous le patronage de L'Institut canadien de Québec. Montréal, Librairie Beauchemin, 1882, 543 p.
53. Casgrain, *Oeuvres complètes,* Montréal, Beauchemin et fils, 1896, Tome I, p. 300.

Quoi qu'il en soit de cette dernière hypothèse, Casgrain s'est attribué, avec une feinte modestie et à l'exclusion de tout autre, le rôle d'une sorte de plénipotentiaire dans la publication des *Anciens Canadiens*. Une fois la lecture du manuscrit terminée, il courut donc chez Desbarats:

> « Je l'engageai, ajoute-t-il, à publier les *Anciens Canadiens* dont je lui garantis le succès. Avec la grâce d'un gentilhomme accompli qu'il était, M. Desbarats signa sur le champ un chèque de quatre cents piastres en faveur de M. de Gaspé qu'il me pria de lui remettre à titre de droits d'auteurs, en même temps que ses félicitations ». [54]

Cette transaction telle que racontée dans les *Souvenances* quelque trente ans plus tard, vers 1893, est assez singulière. Nous y voyons d'abord le conseiller littéraire se muer en agent d'affaires et assumer pour la première fois ce rôle d'intermédiaire qui, dans les années à venir, fera à la fois sa fortune et son infortune.[55] Celui-ci se substitue, si l'on peut dire, aux contractants de telle façon, d'après le contexte, que l'auteur et l'éditeur ne semblent s'être jamais rencontrés ! C'est le narrateur omniprésent qui aurait disposé de tout: manuscrit et droits d'auteurs. On pourrait même croire que sans son intervention les félicitations de Desbarats ne seraient pas parvenues jusqu'à de Gaspé ! Quant à la direction du *Foyer canadien* sous les auspices de laquelle les *Anciens Canadiens* furent publiés, il n'en est plus question. Elle est ici complètement oubliée.

Mais le détail le plus étonnant, c'est le souci d'indiquer, comme s'il avait quelques comptes à rendre, les droits d'auteurs versés par Desbarats à de Gaspé. Assurément il est intéressant de savoir que ce dernier reçut une compensation tangible en plus des félicitations de son éditeur et bientôt de l'immense succès de son roman. Quatre cents piastres, à cette époque, ce devait être une somme tout à fait exceptionnelle pour un livre encore inédit. Cependant cette précision manque de précisions en ce sens qu'on ne voit pas si le montant s'appliquait à la première édition seulement, ou si Desbarats s'était acquis définitivement les droits sur les *Anciens*

54. *Souvenances*, chap. XXIV, p. 16 ou 78.

55. Réjean Robidoux, *Fortunes et Infortunes de l'abbé Casgrain* dans « Archives des Lettres canadiennes » Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, pp. 209-229.

Canadiens. Pourtant au moment où il rédigeait ses *Souvenances*, l'abbé Casgrain le savait mieux que quiconque, lui qui avait accaparé ces droits à la façon d'un squatter. La première édition, en avril 1863, mentionnait que l'ouvrage avait été:

> « Enregistré conformément à l'Acte de la Législature provinciale... par Desbarats et Derbishire, dans le bureau du Régistrateur de la province du Canada ».

La deuxième édition « revue et corrigée par l'Auteur » en 1864, contenait la même formule, mais au nom de «G. et G.-E. Desbarats ». Georges, le père, était décédé en 1865. Son fils, Georges-Edouard (1838-1893), déménagea à Ottawa la même année en qualité d'imprimeur du gouvernement. Après l'incendie de son établissement en 1869, il alla s'établir à Montréal où il imprima l'*Opinion publique*, journal fondé en 1870. A l'abbé Casgrain qui lui avait demandé de céder les droits sur les *Anciens Canadiens*, pour raison patriotique, il répondit le 27 mai 1876:

> "... Quant aux *Anciens Canadiens*, je n'ai plus rien à y voir. Faites en ce que vous voudrez. Peut-être la propriété en est-elle revenue à la famille De Gaspé? Je ne sais vraiment... » [56]

Puis, l'année suivante, l'abbé s'étant enquis de nouveau auprès du même éditeur sur les droits des *Mémoires*, Desbarats lui écrit sans équivoque, le 27 janvier 1877:

> « Je n'ai aucune objection à ce que vous fassiez des extraits des *Mémoires* de M. de Gaspé. Ce livre ainsi que les autres droits d'auteur que je possédais ne m'appartiennent plus. Tout m'a été enlevé. Je ne sais maintenant à qui ce droit d'auteur appartient. Je crois même qu'il est revenu à la famille de Gaspé. Dans ce cas, vous auriez à vous adresser à P. A. De Gaspé, Montréal. » [57]

Sage mais vaine recommandation. L'abbé Casgrain sans autre formalité procéda en 1877 à la troisième édition des *Anciens Canadiens* dans laquelle aucun enregistrement des droits n'est mentionné. [58] Les héritiers de Gaspé ne semblent pas s'en être inquiété

---

56. Archives du Séminaire de Québec, Fonds Casgrain, Lettres, IX, 6.
57. A.S.Q., Fonds Casgrain, Lettres IX, 18.
58. Québec, Imprimerie Augustin Côté et Cie, 1877, 2 vol. 298 et 240 p. Il réédita aussi sans mention des droits d'auteur le roman de Philippe Aubert de Gaspé, fils, sous un titre modifié: *Le chercheur de trésors ou l'influence d'un livre*, Québec, Brousseau, 1878, 166 p.

immédiatement. Furent-ils alertés par J.-C. Taché qui avait entrepris pour son propre compte en mai 1884 d'éclaircir l'entreprise d'éditions de l'abbé Casgrain? [59] Des démarches qu'Alfred de Gaspé (1831-1907), fils de Philippe Aubert, entreprit l'année suivante, le donnent à croire. Elles lui valurent la réponse sinueuse que voici:

Bon Pasteur, Québec
le 23 octobre, 1885

Mon cher cousin,

Je regrette d'avoir été absent de Québec lorsque vous y êtes descendu le mois dernier. Je vous aurais expliqué en deux mots ce que vous désirez savoir au sujet des « Anciens Canadiens ». Vous savez que la propriété en avait été vendue à M. George Desbarats [60] et que c'est moi qui avais été chargé par votre père de faire le contrat de cette vente avec cet imprimeur. Lorsqu'en 1876 le Bureau de l'Education m'a chargé de faire imprimer une collection de prix d'écoles canadiens, j'ai écrit à M. Desbarats pour lui demander s'il voulait bien me passer pour cette fin la propriété des « Anciens Canadiens ». Il y a consenti volontiers et j'ai en mains sa réponse en date du 27 mai 1876.

Vous voyez, je n'ai procédé à l'impression du livre de votre père qu'après m'en être bien et dûment assuré la propriété.

Je n'aurais fait cependant aucune difficulté à vous passer cette propriété si je ne l'avais déjà promise à un imprimeur. [61] Il y aurait peut-être moyen néanmoins d'en venir à quelque arrangement; car je serais heureux de vous être agréable. Veuillez donc m'écrire ce que vous désirez faire à ce sujet.

H.-R. Casgrain, Ptre [62]

Cette dernière lettre ne nécessite pas de longs commentaires. Malgré les allégations qu'elle contient, elle est loin d'établir *une*

---

59. Réjean Robidoux, *Fortunes et infortunes...*, ibid, p. 220 et ssq.

60. Georges Desbarats, le père, décédé en 1865. Plus loin, « M. Desbarats » désigne le fils. L'abbé Casgrain n'a pas cru utile de faire de distinction entre les deux.

61. Il s'agit des imprimeurs Cadieux et Derome qui publièrent la quatrième édition des *Anciens Canadiens*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, 1886, 271 p. (avec des illustrations de L. Mouchot, dont un portrait de Philippe Aubert de Gaspé).

62. A.S.Q., Fonds Casgrain, Lettres, XI, 45. Cette lettre est datée seulement onze jours après que le tribunal de l'Officialité de Québec eut rendu son jugement dans le procès canonique intenté à Casgrain par J.-C. Taché (12 octobre 1885). L'offre d'un arrangement à l'amiable, en dépit de l'affirmation d'une propriété « dûment assurée[e] », tend à écarter toute possibilité d'une seconde affaire canonique. Taché, on le sait, devait en appeler à Rome du jugement de Québec. Cf. Réjean Robidoux, *Opus cit.*, p. 224.

propriété bien et dûment assurée. Mais pour le destinataire qui n'avait pas sous les yeux les lettres de Desbarats, elle a pu donner le change. Selon toutes apparences, Alfred de Gaspé ne releva pas le maquignonnage de son cher cousin.[63] Du moins celui-ci, d'habitude soucieux de conserver sa correspondance qu'il a fait relier soigneusement, n'a-t-il gardé aucune lettre de lui, pas même celle dont nous venons de voir la réponse.

Cette digression sur les droits d'auteurs et diverses éditions des *Anciens Canadiens* est sans doute étrangère à l'origine du célèbre roman. Elle ne l'est pas pour expliquer les dires de l'abbé Casgrain dans ses *Souvenances*, et particulièrement ce passage dans lequel il fait état du « chèque de quatre cents piastres en faveur de M. de Gaspé ». J'y vois une tentative indirecte et ultime pour établir la propriété de Desbarats, et partant celle de son entremetteur, sur les *Anciens Canadiens,* en réponse aux réclamations des héritiers.

Toutefois, en 1863, le vieux de Gaspé, qui financièrement avait toujours tiré le diable par la queue, ne pouvait pas ne pas être satisfait d'un arrangement qui lui permettait de voir publier son livre dans des conditions très favorables. « par la Direction du *Foyer canadien* ». Il fut alors assez enthousiaste de l'intervention de son conseilleur pour lui offrir, dans un geste primesautier, conforme au caractère de Jules d'Haberville, la dédicace de son ouvrage. Après avoir rappelé les difficultés qu'il avait eues à l'écrire ainsi que son hésitation à publier son manuscrit:

> « ... je l'enfermai, dit-il, bien précieusement dans mon tiroir d'où vous l'avez retiré pour le livrer à l'impression, malgré ma répugnance. »

Puis, qualifiant cet acte de téméraire, il ajoute:

> « N'importe; je me permettrai toujours de vous faire une petite espièglerie en vous dédiant, à vous, littérateur distingué, malgré votre jeunesse, à vous protecteur dévoué de la bonne littérature canadienne, cette oeuvre éphémère.

63. En revanche, il réédita les *Mémoires* de son père, Québec, N.-S. Hardy, Libraire-Editeur, 1885, 563 p. et réunit un recueil posthume intitulé *Divers,* Montréal, C. O. Beauchemin & fils, Lib.-Imprimeurs, 1893. Dans les deux cas il enregistra l'ouvrage à son nom « conformément à l'acte du Parlement du Canada... au bureau du ministre de l'agriculture, à Ottawa ».

« Vous avouerez, M. l'abbé, que c'est assez mal reconnaître les excellents conseils que vous m'avez donnés, les soins que vous donnez à l'impression de mon ouvrage, que de chercher à vous rendre solidaire de ses défauts; mais la vieillesse est rancunière... » [64]

Casgrain, on le comprend, n'a pas voulu « laisser dans l'oubli » cette expression flatteuse de reconnaissance à son endroit, même dans sa forme paradoxale. Mais apparemment, il ne consentit pas à la publier en tête des *Anciens Canadiens*,

« ... moins par modestie, déclare-t-il, que par la répugnance invincible que j'éprouve à paraître me mette en évidence. » [65]

Au point où nous en sommes de cette étude, une telle confession a comme une résonance d'antiphrase dont Casgrain ne semble pas conscient. Sa « répugnance... à paraître se mettre en évidence » ne saurait, en tout cas, aux yeux de la postérité, être qualifiée d'invincible. Ne nous a-t-il pas donné la preuve du contraire dans la mise en scène qu'il a imaginée sur la date de composition des *Anciens Canadiens* et sur la révélation première qu'il aurait eue du manuscrit? Les faits eux-mêmes contrecarrent ses vantardises.

C'était du reste un travers de son esprit que de proclamer artificieusement ses mérites. La note qu'il place en tête de sa brochure sur Philippe Aubert de Gaspé est à ce point de vue très révélatrice de la sorte de tartuferie qu'il pratique.

« Malgré les sollicitations de mes amis, dit-il, j'étais décidé à ne pas faire la biographie de M. de Gaspé: d'abord à cause de l'impossibilité où je suis d'écrire sans le secours d'une plume étrangère; ensuite à cause des liens de parenté qui m'unissent à M. de Gaspé. » [66]

Il nous parait difficile de prendre à la lettre cette décision de ne pas « faire la biographie de M. de Gaspé », car les deux raisons

---

64. Cette dédicace n'est pas datée. La lettre qui l'accompagne l'est seulement de « Samedi soir 63 », sans doute pendant que le livre était déjà à la composition. L'original de la dédicace et de la lettre est aux Archives du Séminaire de Québec, Fonds Casgrain, Tome I, nos 118-119. L'abbé Casgrain a reproduit la dédicace en tête de l'exemplaire richement relié des *Anciens Canadiens* que de Gaspé lui a offert; il la cite aussi dans ses *Souvenances*, chap. XXIV, pp. 22-23 ou 84-85. Mgr Camille Roy, de son côté, l'a publiée *in extenso* dans ses *Nouveaux Essais sur la littérature canadienne*, Québec, L'Action sociale, 1914, pp. 54-55 en note.

65. *Souvenances canadiennes*, chap. XXIV, p. 22 ou 84.

66. H.-R. Casgrain, *Philippe Aubert de Gaspé*, Québec, Léger Brousseau, 1871, p. 5 en note.

sur lesquelles elle s'appuie nous semblent plutôt un moyen d'attirer l'attention, d'une part sur une myopie qui ne l'a pourtant pas empêché, depuis 1864, d'écrire tout ce qu'il a voulu, et, d'autre part, sur une parenté dont il se fait gloire,[67] mais qui ne l'a aucunement gêné pour faire paraître, lors de leur publication, des comptes rendus des *Anciens Canadiens* (1863)[68] et des *Mémoires* (1866). En quoi, on se le demande, aurait-il été plus embarrassant pour lui d'écrire sur le vieil écrivain disparu? Du reste, sa décision négative, à supposer qu'elle ait été autre chose qu'une hésitation, n'a certainement pu être de longue durée. De Gaspé a été inhumé à Saint-Jean-Port-Joli le premier février 1871, et l'avant-veille, le 30 janvier, Casgrain publiait un article nécrologique sous le pseudonyme de Sacerdos dans le *Courrier du Canada*... Cet article était le prélude à la biographie qui suivra de très peu. En effet, celle-ci parait dans le même *Courrier du Canada* entre le 8 et le 15 février, soit une semaine après la disparition du vieil auteur. On admettra qu'il était difficile pour quelqu'un qui doit écrire avec « le secours d'une plume étrangère », de procéder plus rapidement. En tout cas, il y a là plus d'empressement que d'hésitation. Son changement d'attitude est ainsi justifié:

> « Mais un si grand nombre d'amis des lettres m'ont réitéré cette demande, me disant que personne n'avait connu l'auteur des *Anciens Canadiens* aussi intimement que moi, et n'avait été mieux à portée de l'apprécier, que j'ai dû céder enfin à leurs instances. »[69]

---

67. Cette parenté s'établit comme suit: la mère de l'abbé Casgrain, madame Charles-Eusèbe Casgrain, née Elisabeth-Anne Baby (1803-1890), était la cousine germaine de madame de Gaspé, née Susanne Allison, et fille de Thérèse Baby (1767-1839). L'abbé Casgrain était donc cousin du deuxième au troisième degré avec madame de Gaspé et par alliance avec le seigneur de Gaspé. Voir: Philippe Baby Casgrain, *Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perreault du Canada*, Edition intime. Québec, Darveau, 1898, pp. 115-118, et Appendice B. tableau hors-texte.

68. Pour les comptes rendus et articles de l'abbé Casgrain sur de Gaspé, consulter: David M. Hayne, *Bibliographie critique des Anciens canadiens (1863) de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé*, dans les « Cahiers de la Société bibliographique du Canada », Toronto, 1964, no III, pp. 38-60.

69. H.-R. Casgrain, *Philippe Aubert de Gaspé*, ibid, pp. 5-6 en note. Détail plus piquant encore: reproduisant cette biographie dans ses *Oeuvres complètes*, Montréal, Beauchemin, 1897, tome II, pp. 239-293, il la date de « janvier 1871 ». Ce qui laisse croire qu'il l'avait commencée avant la mort de son personnage. La brochure de 1871 porte d'ailleurs la marque d'une très grande précipitation; Sur 123 pages, elle en contient 70 de citations.

Voilà le hic: le diplôme exclusif de compétence qu'il se décerne.[70] Sans doute avait-il plusieurs titres à entreprendre cette biographie de l'auteur des *Anciens Canadiens*. En 1871, les intimes du seigneur de Gaspé, les anciens « clubistes », ses confidents, G.-B. Faribault, F.-X. Garneau, et son ami A.-N. Morin, étaient tous morts; le groupe des *Soirées canadiennes*, puis du *Foyer Canadien*, était complètement dispersé: l'abbé Ferland décédé, Crémazie exilé en France, J.-C. Taché et Gérin-Lajoie déménagés à Ottawa et Desbarats établi à Montréal. Au reste la plupart avaient pratiquement renoncé à la littérature. L'abbé Casgrain restait donc, à Québec, avec le docteur La Rue, un des rares écrivains à avoir participé activement à la fondation des deux revues qui avaient réuni pendant quelques années, malgré la scission, les littérateurs autour d'un idéal commun. Par la force des choses, il demeurait sur place (une fois réconcilié avec les imprimeurs Brousseau), l'héritier du mouvement littéraire que l'on a appelé depuis avec quelque exagération l'école patriotique de Québec. Et il entendait bien jouir pleinement et à son gré de cet héritage. Pour y parvenir il déploie une activité débordante. Sans parler de son oeuvre historique proprement dite, nous le voyons entretenir la ferveur autour de « l'école » évanouie. Apologiste du *Mouvement littéraire en Canada*,[71] il multiplie les biographies-souvenir des principaux écrivains québécois: Garneau (1866), Faribault (1867), de Gaspé (1871), Chauveau et la critique littéraire (1872), Crémazie (1881), Gérin-Lajoie (1884). *Les Silhouettes littéraires* de Placide Lépine lui permettent aussi, mais sur un ton gouailleur, de caricaturer avec aigreur ou indulgence, selon le cas, quelques personnalités contemporaines, dont lui-même.[72]

En ce qui concerne les *Anciens Canadiens*, il sut mettre à profit, à son profit essentiellement le rôle d'intermédiaire que les cir-

70. Sa biographie de Crémazie débute par une déclaration semblable: « Peu de personnes ont connu aussi bien que vous Octave Crémazie, me disait un écrivain dont le nom fait autorité, » etc... Casgrain, *Oeuvres complètes*, t. II, p. 336.

71. Cf. *Le Foyer Canadien*, t. IV, 1866, pp. 1-31.

72. Placide Lépine [pseudonyme de l'abbé H.-R. Casgrain], *Les Silhouettes littéraires* publiées d'abord en 1872, dans « l'Opinion publique » et reproduites par Aug. Laperrière, *Les Guêpes canadiennes*, Ottawa, Bureau, 1881, vol. I, pp. 203-254. Les silhouettes sont celles de J.-C. Taché, G. de Boucherville, l'abbé Casgrain, Gérin-Lajoie, P.-J.-O. Chauveau, F.-A.-H. La Rue et Joseph Marmette. Ce dernier, d'après Philéas Gagnon, aurait collaboré avec l'abbé Casgrain. Cf. Francis-J. Audet et Gérard Malchelosse, *Pseudonymes canadiens*, Montréal, Ducharme, 1938, p. 90.

constances l'avaient amené à jouer au moment de leur publication en volume et à s'accaparer insidieusement le mérite de leur première découverte. Par la suite il s'est bien payé de sa peine en les rééditant, comme nous l'avons vu, dans cette « collection de prix d'écoles canadiens » que, dit-il, « le Bureau de l'éducation [l'avait] chargé de faire imprimer ». [73]

En fin de compte l'habileté de l'abbé Casgrain, c'est d'avoir su ramener à lui par un témoignage arbitraire, partial et incomplet, l'éclat du renouveau littéraire des années 1860. De « littérateur distingué, malgré [sa] jeunesse », de « protecteur dévoué de la bonne littérature canadienne » qu'il était en 1863 (De Gaspé, *Dédicace des Anciens Canadiens*), il est apparu en 1872 sous la plume de son Sosie, Placide Lépine, « comme l'un des pères de l'église littéraire »,[74] puis, chez un flatteur optimiste, comme « le père nourricier de la littérature canadienne ». [75] Cette escalade de la renommée ne se fit pourtant pas sans anicroches:

> « Aussi, dit Jean Piquefort, lui est-il arrivé de parler de notre littérature comme un père de sa fille et lorsque M. de Gaspé lui fit lecture des *Anciens Canadiens*, c'est au nom des lettres canadiennes qu'il lui sauta au cou et lui cria merci! Quel père n'en eut pas fait autant à la vue du riche héritage qu'un bienfaiteur inattendu apportait à sa fille ! » [76]

---

73. Cf. ci-dessus la note 62.

74. Aug. Laperrière, *Les Guêpes canadiennes*, vol. I, p. 226.

75. Napoléon Legendre, *Echos de Québec*, Québec, Côté et Cie, 1877, tome II, p. 35. Cité par Auguste Viatte, *Histoire littéraire de l'Amérique française*, Paris, P.U.F. et Québec, P.U.L., 1954, p. 92.

76. Jean Piquefort [pseudonyme du juge Adolphe-Basile Routhier], *Portraits et Pastels littéraires*, 1873, reproduits par Aug. Laperrière, *Les Guêpes canadiennes*, Ottawa, Bureau, 1881, vol. I, p. 263. Jean Piquefort répond aux *Silhouettes littéraires* de Placide Lépine par les portraits de l'abbé Casgrain, F.-A.-H. La Rue, Joseph Marmette, L.-H. Fréchette, Hector Fabre et L.-A. Dessaules. Plus tard en 1882, lors de la fondation de la Société Royale, Routhier s'est réconcilié avec l'abbé Casgrain. Chargé de faire *l'Eloge historique de monsieur l'abbé H.-R. Casgrain* « Mémoires de la Société Royale du Canada », Section I, 1904, il revient en ces termes sur leur ancienne querelle: « Je viens de relire mes polémiques d'alors [1872], surtout celles que j'ai signées Jean Piquefort, et j'en regrette sincèrement les sévérités d'un caractère personnel; mais quant à ce qui était critique littéraire proprement dite, je ne crois pas avoir beaucoup dépassé les limites permises à la satire. » p. 38. Routhier ne fait plus allusion à la « paternité » de l'abbé Casgrain. « Quand on causait avec lui, précise-t-il encore, on le croyait du Midi, et même un peu de Tarascon. » p. 36. En effet, il y avait pas mal de Tartarin dans les illusions de l'abbé Casgrain.

Mais les sarcasmes de Routhier ne purent mettre le holà à la légende en train de se développer de ce père putatif. Au début du XXe siècle, la métaphore sur la fille de l'abbé Casgrain fut relancée, cette fois sérieusement, par Mgr Camille Roy qui nous le présente « tout ému et conscient des devoirs d'une paternité si douce... » [77]

D'exagération en exagération l'on en viendra à croire que c'est l'abbé Casgrain qui « lui [de Gaspé] a fait *commettre* » ses oeuvres.[78] De là à faire de Casgrain le maître de Philippe Aubert de Gaspé, son ainé de quarante-cinq ans, il n'y avait qu'un pas. Plusieurs l'ont franchi dont le jugement a été obnubilé par des anecdotes contrefaites et par l'encens des thuriféraires. L'exemple le plus typique de cette aberration anachronique, je le trouve chez un historien récent de la littérature canadienne:

> « Pour les écrivains de 1860, affirme Gérard Tougas, la prose de l'abbé Casgrain a été un modèle à imiter. Lorsque le septuagénaire Philippe Aubert de Gaspé éprouva quelques doutes au sujet de ses *Anciens Canadiens* (1863), il soumit tout naturellement à l'abbé Casgrain son manuscrit.» [79]

Le même auteur est tellement fixé dans son erreur de perspectives qu'il renchérit encore:

> « La matière de son livre, il [de Gaspé] la portait en lui; il s'en remit, quant à la forme que devaient prendre ses souvenirs, à la mode du jour et aux *prescriptions du premier Aristarque canadien,* l'abbé Casgrain. De ces influences diverses sont sortis les *Anciens Canadiens* en 1863 ».[80]

---

77. L'abbé Camille Roy, *Essais sur la littérature canadienne,* Québec, Garneau, 1907, p. 102. Mgr Roy écrit en plus: « Et l'abbé Casgrain, qui ne fut jamais le moins enthousiaste de ses contemporains, et qui se sentait à ce moment-là [1866], avec des sollicitudes et des joies profondes, devenir père de la littérature canadienne, entreprit de créer hardiment ce que Crémazie, qui l'en félicitait, appelait *la vraie critique.* » Ibid, pp. 87-88. Par contre en 1866, selon Hector Fabre, la littérature canadienne n'avait pas encore de père attitré: « Ses premières oeuvres viennent de naître, écrit-il, nos plus vieilles renommées sont voisines de nos jeunes talents, et, sous nos yeux même, plusieurs de nos contemporains se disputent l'honneur d'être les pères adoptifs des lettres canadiennes. » *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec,* Québec, Middleton & Dawson, 1866, Paper V, On Canadian Literature, p. 87.

78. Abbés Pascal Potvin et Arthur Maheux. *Les correspondants de l'abbé H.-R. Casgrain.* Dans les « Mémoires de la Société Royale du Canada », Section I, 1943, p. 83.

79. Gérard Tougas. *Histoire de la littérature canadienne-française,* Paris, Presses universitaires de France, 1960. p. 40.

80. Ibid, p. 48. (c'est moi qui souligne).

Il est grand temps, croyons-nous, de revenir à une vue plus exacte de l'histoire littéraire et à une appréciation plus modérée du rôle de l'abbé Casgrain, spécialement dans ses rapports avec Philippe Aubert de Gaspé. Le grand oublié parmi les confidents littéraires de l'auteur des *Anciens Canadiens*, celui dont l'abbé Casgrain avait rayé le nom d'un trait de crayon au bas de son poème liminaire sur Québec, Octave Crémazie, nous y invite. Au moment de la publication, en 1863, il était déjà en exil. Mais il avait pu suivre à distance d'un oeil sympathique la destinée de l'oeuvre dont il avait eu, lui, la « première révélation ». Avec le recul de quelques années, il résumait ainsi ses impressions dans une lettre à ses frères Jacques et Joseph, datée de Paris, le 27 mars 1871:

> « J'ai reçu, vendredi matin, vos lettres du 10 mars, ainsi que les journaux... Jacques m'annonce la mort de M. de Gaspé. C'était un bien brave homme. Comme littérateur, il a été un peu *inventé* par M. Casgrain. Cependant, son livre restera dans notre répertoire canadien, moins comme oeuvre de style que comme tableau de moeurs du temps passé. » [81]

Le mot *inventé* est souligné par Crémazie lui-même. Remarque discrète, mais sous laquelle perce néanmoins, à travers l'éloge de son ancien ami et client, une pointe de malice à l'endroit de l'abbé Casgrain. Mot, en tout cas, qui montre bien que Crémazie n'était pas dupe des anecdotes illusoires qu'il avait pu lire vraisemblablement dans le *Courrier du Canada* que ses frères venaient de lui expédier.

En résumé, les *inventions* égocentriques de « papa » Casgrain qui prétendait expliquer le mystère et « l'origine des Anciens Canadiens », [82] ont davantage masqué les circonstances de composition et de publication du célèbre roman qu'elles ne les ont éclairées. Que l'abbé Casgrain ait ou non été de bonne foi (ce qui est douteux), le résultat est le même. Après la mort de Philippe Aubert de Gaspé, il a faussé la chronologie sur les moments où celui-ci « prit la plume » et où il lui fit lecture de son manuscrit; il a passé

---

81. Octave Crémazie. *Oeuvres complètes*, publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec. Montréal, Beauchemin, 1882, p. 486.

82. Dans cette étude le mot origine a le sens un peu court que lui a donné l'abbé Casgrain. La véritable genèse des *Anciens Canadiens* devra s'attacher au contenu de l'oeuvre. Ce que nous ne pouvions faire dans le cadre de cette mise au point préalable.

sous silence toutes les relations littéraires du vieil auteur avec d'autres personnes que lui-même, en particulier avec Faribault, Crémazie et Taché; il a imaginé de toute pièce l'influence subite de Charles Nodier; il a soigneusement camouflé l'enjeu dont les *Anciens Canadiens* ont été l'objet entre les *Soirées canadiennes* et le *Foyer canadien*; il s'est substitué au comité de rédaction du *Foyer*. Bref, en s'attribuant un rôle unique, il a abusé d'un auteur sincère et véridique dont il a monnayé l'amitié; enfin, il a induit en erreur les critiques et historiens de la littérature canadienne qui de leur côté se sont laissé prendre facilement à ses pièges.

Par ailleurs, en regard de ce bilan négatif, on doit porter au crédit de l'abbé Casgrain d'avoir suggéré quelques corrections au manuscrit des *Anciens Canadiens,* (dont une cependant est fort regrettable); d'avoir donné confiance à un auteur hésitant; d'avoir négocié un contrat avantageux avec les éditeurs Desbarats en plus de s'être chargé de leurs félicitations (!); d'avoir corrigé les épreuves du livre, aidé en cela par Gérin-Lajoie. Services appréciables certes, et que de Gaspé sut reconnaître par son offre de dédicace, mais services trop maigres pour mériter le titre d'Aristarque, de chef de file, de parrain, de maître, de père ou de Jupiter enfantant Minerve.

En somme, depuis le jour où de Gaspé lui fit lecture de son manuscrit, le 3 janvier 1863, l'abbé Casgrain s'est accroché à la renommée du vieil auteur comme un lierre s'agriffe à l'arbre qui le soutient, puis l'entoure, l'étreint au point parfois de l'étouffer. On ne m'en voudra pas, j'espère, d'avoir promené la serpe dans le jardin de nos lettres pour émonder un chêne d'une plante parasite.

Luc Lacourcière